

**5€** par habitant et par an pour plus de **sécurité** et de **confort**

**Agir dès aujourd'hui pour un véritable réseau modes doux demain**

Pour faire émerger un véritable réseau modes doux, la commune s'engage sur des réalisations à court terme (2007-2009).

En plus des réalisations programmées, un budget de 5 euros par habitant et par an permettra de financer des opérations « coup de poing » : point noir de sécurité, équipement des écoles, trajets Pedibus...

La réalisation des aménagements destinés aux modes doux sera échelonnée dans le temps : l'aménagement intégral de tout le réseau modes doux représente un budget de 3,8 millions d'euros, à répartir sur plus de 15 ans.



*Allée de l'Honneur : un exemple d'aménagement adapté aux déplacements doux.*

< AVANT

APRÈS >



**VOUS VOULEZ PLUS D'INFORMATIONS ?**

Consultez le site [www.castelnau-le-lez.fr](http://www.castelnau-le-lez.fr)

ou contactez la Direction Programmation, Aménagement et Environnement (DPAE)

- Par courrier : Hôtel de Ville - Rue de la Cruzette - BP 67 - 34172 Castelnau-le-Lez
- Par téléphone : 04 67 14 27 30

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC LE CONCOURS DE

ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie



Information sur la mise en place des déplacements doux à Castelnau-le-Lez

Demain, se déplacer **autrement** à Castelnau...



**La commune de Castelnau-le-Lez s'engage pour de véritables solutions de déplacements à pied et à vélo.**

L'arrivée du tramway en décembre 2006 à Castelnau-le-Lez offre un contexte favorable pour se déplacer autrement qu'en voiture. Et pourquoi pas à pied ou à vélo ?

Dans une agglomération où le nombre d'habitants ne cesse de croître, la promotion des circulations douces est un enjeu fort pour une véritable qualité de vie.

Forte de ces constats, la commune de Castelnau-le-Lez a lancé de janvier à juin 2006 la réalisation d'un Schéma de Circulations Douces par le cabinet Altermodal, en partenariat financier avec l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie et le Conseil Régional.

La démarche a été menée en concertation avec les représentants des associations et la population pour prendre en compte les préoccupations des Castelnaudais au plus proche de leur quotidien.



DIRECTION DE LA COMMUNICATION - OLIVIER LANQUETIN - IMPRESSION ARCEAUX 49

**ALTERMODAL**  
Transports et Déplacements



## Les priorités modes doux

- ▶ Aménager les axes majeurs de déplacements et relier les pôles générateurs de déplacements (écoles, médiathèque...)
- ▶ Desservir les stations de tramway pour offrir une véritable qualité de cheminement vers la ligne 2.
- ▶ Favoriser une approche de proximité : sécuriser les abords des écoles, résorber les points noirs d'insécurité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

## Des aménagements de qualité

Les interventions prioritaires se feront sur les 13 axes définis, dans l'optique d'un confort et d'une mise en sécurité optimale des piétons et des cyclistes. Mais les services de la Ville prendront en compte les circulations douces à l'occasion de chacun des travaux de voirie, en s'appuyant sur une charte de qualité des aménagements.

Exemples  
d'aménagements  
urbains



PLATEAU SURÉLEVÉ ▲



◀ VOIE VERTE

# 13 axes prioritaires à aménager... et 3 axes ultraprioritaires

